

SÉANCE DU 29 JUILLET 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le **vingt-neuf juillet**, le Conseil Municipal de la Commune d'**Albussac**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur **Sébastien MEILHAC**, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : Quinze.

Date de convocation du Conseil Municipal : 22 juillet 2025.

PRÉSENTS : Sébastien MEILHAC, Christian RIGAL, Michel FARGES, Sabrina LACHAUD MAGNÉ, Nicolas EYROLLE, Damien LAURENSOU, Maurice CROS, Antonin FIALIP, Mathieu ESCARAVAGE, Julie NAYRAC-BROSSARD, Guillaume TRÉMOUILLE, Michaël CHABUT.

ABSENTS : Clément GIRE, Pierre RAOUL, excusés ; Geneviève CHASLES.

M. Antonin FIALIP a été élu secrétaire.

o-O-o

Monsieur le Maire précise que le projet de compte-rendu du 3 juin 2025 a été transmis.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le compte-rendu de la séance du 3 juin 2025.

o-O-o

M. le Maire propose une modification de l'ordre du jour par l'ajout du point suivant :

- **Participation frais de scolarité ensemble scolaire Jeanne d'Arc**

Le Conseil Municipal accepte la modification de l'ordre du jour tel que décrit ci-dessus.

o-O-o

N° DE 2025 49

Objet : Frais de scolarité 2024/2025

Ecole Jeanne d'Arc d'Argentat sur Dordogne.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal un courrier du Chef d'établissement de l'ensemble scolaire Jeanne d'Arc à Argentat sur Dordogne concernant la participation de la Commune d'Albussac aux frais de scolarité de 2 enfants domiciliés à Albussac.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- ✓ accepte la contribution pour l'année scolaire 2024-2025 de la commune d'Albussac pour les 2 enfants, soit 1.031,54 €,
- ✓ charge le Maire de toutes les formalités administratives en la matière.

o-O-o

N° DE 2025 50

Objet : Épicerie – Bail de locaux à usage commercial.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de bail de locaux à usage commercial à signer entre la Commune d'Albussac et M. Julien GRAFFEUIL, concernant l'épicerie située au 19, rue des Commerces à Albussac, parcelle ZW n°35.

M. le Maire fait le point sur les travaux quasi terminés. Il donne des précisions sur le système d'alarme (qui sera totalement obsolète dès l'arrêt du réseau cuivre) et de vidéo surveillance existants dans le bâtiment (voir avec M. Graffeuil quels sont les besoins réels). Dans le bail, il est précisé la mise à disposition de la licence IV. Une partie du matériel sera revendu à M. Graffeuil ; la commune conserve les rayonnages. Enfin, il est nécessaire d'étudier la voirie devant le bâtiment (mettre en place un plateau de 8 mètres de long, refaire les passages piétons, installer les potelets, mettre en place une zone limitée à 30 km/h...)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- ✓ accepte le projet de bail commercial présenté, établi pour une durée de 9 années **à compter du 1^{er} août 2025**,
- ✓ confirme le montant du **loyer mensuel fixé à 650 €**,
- ✓ charge le Maire de toutes les formalités administratives en la matière.

o-O-o

Objet : Travaux assainissement collectif.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le chiffrage des travaux établi par le bureau d'études en lien avec le schéma d'assainissement. Concernant l'installation du Bourg, les boues sont épandables (pour l'instant, un devis demandé pour le curage et l'épandage) ; pour rappel, ces travaux sont des dépenses de fonctionnement (estimation : 25.196 € HT). Les travaux de réhabilitation du système d'assainissement collectif du Bourg sont estimés à 272.298 € HT. Concernant les travaux de réhabilitation du système d'assainissement collectif des Quatre Routes, l'estimation s'élève à 87.137 € HT. Emplacement actuel du poste de refoulement à vérifier.

Monsieur le Maire précise que les priorités devront être fixées, les demandes de simulation d'emprunt devront être effectuées et, prochainement, les demandes d'attribution de subventions. Il présente les plans de réfection.

o-O-o

Objet : Questions diverses.

Le Conseil Municipal aborde les points suivants :

- Aménagement voiries au niveau du Bourg : côté lotissement le Pré des Ecoles, refaire la peinture de la bordure du trottoir de la chicane et du Stop ; étudier l'aménagement au niveau de la mairie et de la future APC (pour faire ralentir les véhicules qui arrivent du stade) ; la réfection de la Route Départementale 87 en agglomération sera très certainement effectuée par le Département après les différents travaux effectués par la Commune.
- Présentation des différents devis pour drapeaux de cérémonie (satin ou ottoman) : après comparaison des devis, le choix se porte sur le drapeau Ottoman au tarif de 1.025 € HT. Discussion sur l'avenir de l'association FNACA d'Albussac. Information sur la cérémonie au Monument des Murels (avec présence d'une personne témoin des événements, M. Daumard Paul Louis) et aux différentes cérémonies et conférences organisées les 14 et 15 juin par l'association La Croix de Lorraine Midi Corrèzien sur les communes de Sérilhac, Beynat et Albussac.
- Information sur la rencontre avec les services de Polygone pour l'aménagement des lots au lotissement Le Pré des Ecoles (même fonctionnement que Corrèze Habitat : bail emphytéotique). Réflexion à avoir sur le tarif au m² des lots restant dans ce lotissement.
- Explication sur demande déposée auprès de la FDEE 19 pour obtenir un devis pour installation d'un branchement forain au niveau de la salle polyvalente (ce même type de branchement existe au niveau de la place de l'Eglise).
- Information sur une dernière tranche du programme « Eclairons Demain » concernant l'éclairage public pour fin du programme sur le territoire de la commune.
- Discussion sur l'avenant à la promesse de bail pour la centrale photovoltaïque (présentation du dernier plan) ; rappel sur l'intervention des différents services administratifs ; rappel sur la nécessité de création d'un fossé ouvert en périphérie de la station d'assainissement collectif.
- Concernant les points de dépôt des ordures ménagères et du tri (surtout au niveau des 4 Routes, route d'Aubiat) : discussion sur l'éventuelle installation de vidéo surveillance (au niveau de l'école-terrain multisports, nouvel atelier, stade...).
- Discussion sur les couleurs au niveau du terrain multisports : poteaux bordeaux et grillages gris.
- Information sur le déroulement des prochaines procédures pour la protection sociale complémentaire (volet Santé).
- Discussion sur les matériaux utilisés pour l'aménagement de la cour de l'école (suite à l'envoi d'un courrier d'un parent d'élève) : 1 cheminement en matériau stabilisé indispensable tout le long des bâtiments (intervention des services de secours, des services techniques) ; réflexion nécessaire sur le matériau à retenir (béton désactivé, goudron... ?) ; différents devis seront établis et une entrevue (parents d'élèves, conseillers et architecte) est prévue le mercredi 6 août.
- Discussion sur l'éventuelle installation à la salle polyvalente d'un système de climatisation et/ou installation de panneaux photovoltaïques (abri bois sur le parking...) ; réflexion à avoir avec les services de Sunséo (plusieurs solutions possibles : sur le toit de la salle, système climatisation réversible et donc, suppression du gaz, etc...).
- Information sur la signature du compromis le 25 juillet pour le bâtiment de l'ancien presbytère.

- Concernant la vente de l'atelier municipal derrière l'église, plusieurs acheteurs intéressés ; attendre la fin d'emménagement du nouvel atelier (et plus particulièrement la nouvelle porte).
- La haie de thuyas entre l'épicerie et l'ancien café doit être taillée en septembre ou octobre.
- Discussion sur l'éventuel déplacement du robinet à l'intérieur du cimetière ou l'affichage d'un panneau « Eau non potable ».
- Discussion sur les différentes candidatures au poste d'Adjoint administratif à temps non complet et sur les remplacements d'agents absents.

o-O-o

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 45.

o-O-o

Le Maire :

Le Secrétaire :

Les Conseillers :